



03029167

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerc
de Charleroi
le 28/2/03

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ MONT-A-GOUT

3. Forme juridique (en entier)

▷ Société anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)▷ rue de Mont-à-Gouy 4
6181 GOUY-LEZ-PIÉTON**5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)**

▷ CHARLEROI N° 182374

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷ BE 453.827.564

7. Objet de l'acte

▷ Confirmation et renouvellement du mandat des administrateurs

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier
aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni
corrections, il ne peut dépasser les limites du
cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou
plusieurs pages supplémentaires, établies sur
papier libre, tant en respectant des colonnes
d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la
disposition des intéressés au greffe des tribunaux
de commerce

L'assemblée générale confirme et renouvelle pour une période
de 6 ans les mandats des administrateurs.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

HAMOLINE Alain, Administrateur

Numéro du chèque ou de l'assignat

Numéro du compt

Signatures + Nom et qualité

..n fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page